



Réseau Africain pour le Secteur de Sécurité (RASS)



**Le Réseau Africain pour le Secteur de Sécurité (RASS),
27 Kofi Annan Avenue, North Legon,
P. O. Box AF 2457, Adenta, Accra, Ghana.
Tél/Fax: +233302510515, Portable: +233549111250
Email: info@africansecuritynetwork.org
www.africansecuritynetwork.org**

CONTEXTE

Le Réseau Africain pour le Secteur de Sécurité (RASS), créé en novembre 2003 à Elmina, au Ghana, est né du constat selon lequel il est nécessaire d'harmoniser et de soutenir les activités des nombreuses organisations africaines œuvrant en faveur d'une meilleure gouvernance des systèmes de sécurité.

L'objectif principal du RASS est de promouvoir une sécurité efficace, gérée de façon démocratique et mise au service des populations africaines, mais également de renforcer les capacités des gouvernements, des institutions en charge de la sécurité, des organes législatifs ainsi que des organisations de la société civile (OSC) afin qu'ils puissent entreprendre et s'approprier les programmes de réforme du secteur de sécurité.

Depuis sa création, le RASS tire sa force principale de la diversité de ses compétences et de ses implantations, ainsi que de sa capacité à travailler en lien avec un large éventail d'acteurs du secteur de sécurité, y compris les décideurs. Le RASS a ainsi développé un réseau multidisciplinaire comprenant des universitaires, des *think tanks*, des experts de la société civile, des praticiens ainsi que des parlementaires membres de commissions de sécurité ou de défense. Doté d'une dimension panafricaine, ce réseau permet un partage d'expériences entre des organisations de sécurité de traditions et de cultures différentes (anglophones, francophones et lusophones).

VISION ET VALEURS FONDAMENTALES DU RASS

La vision promue par le RASS est celle d'un secteur de la sécurité efficace et responsable, régi par des principes démocratiques et mis au service des populations africaines.

Le RASS adhère aux valeurs de responsabilisation, de transparence, d'intégrité et de diversité. Le RASS entend œuvrer pour promouvoir non seulement l'appropriation africaine des processus de réforme des systèmes de sécurité mais aussi pour soutenir les impulsions et initiatives émanant des acteurs du continent.

MISSION DU RASS

La mission principale du RASS est la transformation de la gouvernance du secteur de sécurité ainsi que la promotion de la paix et de la justice en Afrique, et ce, à travers:

- Le plaidoyer et le soutien aux réseaux émergents en matière de gouvernance et de réforme du Secteur de Sécurité (G/RSS);
- La promotion d'un dialogue inclusif sur les questions de sécurité et de justice, visant à influencer les décideurs et les décisions politiques;
- Le renforcement des connaissances du grand public et des décideurs du continent sur les questions de sécurité grâce à la formation, l'éducation et la diffusion de ressources documentaires;
- Le soutien au développement institutionnel et à la définition des politiques de sécurité grâce à des travaux d'expertise et de conseil;
- Le renforcement des capacités des acteurs du secteur de sécurité ainsi que de celles des institutions exerçant un contrôle sur le secteur de sécurité;
- La promotion d'une approche africaine de la RSS grâce à l'échange d'expériences et la diffusion des « meilleures pratiques » en matière de RSS et de GSS sur le continent ;
- La compilation, la synthèse et la diffusion d'informations sur les appareils de défense et de sécurité africains, répertoriées dans base de données continentale.

ORGANISATIONS MEMBRES ET MODALITES D'ADHESION

Les membres institutionnels comprennent l'*African Security Dialogue and Research/ASDR* (Ghana, siège actuel du RASS), le Centre pour la démocratie et le développement/CDD (Nigeria), le Réseau de gestion de la sécurité et de la défense en Afrique australe/SADSEM (Afrique australe), le *Centre for Policy Research and Dialogue/CPRD* (Sud-Soudan), et le Centre de recherche et d'information sur la sécurité / SRIC (Kenya), qui abritent respectivement les sièges régionaux du réseau.

L'adhésion au RASS est ouverte à toute institution ou individu exprimant un intérêt pour les problèmes relatifs au secteur africain de sécurité et partagent les valeurs de l'organisation.

ACTIVITES

Le RASS mène différentes activités, aussi bien en vue de renforcer les interactions entre ses membres que pour appuyer le développement de capacités au niveau institutionnel. Son action s'articule cependant autour de quatre axes majeurs:

- La collaboration avec l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les gouvernements nationaux afin de promouvoir l'appropriation africaine de la RSS, de renforcer les politiques et les capacités institutionnelles afin qu'ils puissent aborder les questions de sécurité selon un cadre démocratique et responsable;
- Le travail avec les parlements africains afin de renforcer leurs capacités en matière de contrôle du secteur de la sécurité;
- Le renforcement des capacités des OSC en les dotant d'outils (aussi bien politiques que techniques) afin qu'elles participent à la réforme et à la transformation du secteur de la sécurité ;
- La collaboration avec les partenaires internationaux désireux de soutenir la RSS en Afrique.

Le RASS a par ailleurs développé une banque panafricaine d'experts en matière de G/RSS, qui peut être mise à la disposition de l'Union africaine, des Communautés économiques régionales, des gouvernements nationaux, ainsi que des partenaires extérieurs partageant les valeurs du réseau.

Afin de coordonner ces différentes activités, le RASS a pu mettre sur pied en 2010 un Secrétariat permanent (en remplacement de l'ancienne structure administrative), doté d'une personnalité juridique distincte de celle de ses organisations membres.¹

PARTENARIATS SUD-SUD ET SUD-NORD

Le RASS a développé de solides partenariats institutionnels. L'Union africaine est ainsi aujourd'hui le partenaire majeur du réseau (cf. infra)

Les partenaires du Nord comprennent le *King's College* de Londres, le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées/DCAF, l'*International Security Sector Advisory Team* (ISSAT), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'(ex-) Réseau mondial pour la facilitation de la réforme du secteur de sécurité / GFN-SSR. Les membres du RASS ont par ailleurs été impliqués dans les travaux de l'OCDE sur les lignes directrices et le Manuel sur la RSS. En outre, les membres du RASS sont les plus nombreux à figurer sur la liste des experts de l'ONU en matière de RSS.

Des liens Sud-Sud ont également été sensiblement renforcés : le RASS est l'un des membres fondateurs du Consortium Global pour la transformation de la sécurité (GCST), basé à FLACSO (Chili), qui comprend l'*Arab Reform Initiative* (ARI), l'Institut pour les études stratégiques et de développement (ISDS, Philippines), l'*International Centre for Ethnic Studies* (ICES, Sri Lanka), l'*Institute for Development Studies* (IDS, Royaume-Uni) et l'*Instituto de Enseñanza para el Desarrollo Sostenible* (IEPADES) au Guatemala.

PROJETS REALISES ET EN COURS DE REALISATION

Notre travail comprend :

1. L'appui aux gouvernements nationaux et aux institutions en charge de la sécurité

• **Guyana**

Le RASS a conduit trois missions de 2006 à 2008 pour conseiller le gouvernement du Guyana (Amérique du Sud) en vue de mettre en œuvre un plan d'action relatif à la réforme du secteur de la sécurité et d'examiner la stratégie de défense des forces armées Guyaniennes ;

• **Liberia**

Le RASS a travaillé avec la Commission de la gouvernance du Liberia dans le cadre du Groupe consultatif de transformation du secteur de la sécurité, apportant son expertise au gouvernement du Liberia pour appuyer la conception d'un Programme national sur la sécurité et une stratégie de réforme du secteur de la sécurité. Le RASS a également financé et accompagné l'évaluation du secteur de la sécurité au Liberia effectuée par la Commission de la gouvernance (examen des missions du Bureau national de l'immigration, élaboration d'une stratégie de gestion intégrée des frontières, et organisation d'un atelier sur l'intégration des anciens combattants);

• **La République Démocratique du Congo (RDC)**

En partenariat avec *Development Associates International* (DAI), le RASS a conçu et mis en œuvre la composante « Redevabilité externe » du programme de Réforme de la police et de responsabilisation du secteur de sécurité en RDC, financé par le DFID. Le RASS a également joué un rôle dans la conception de la composante de « Redevabilité interne » gérée par PricewaterhouseCoopers (PwC);

• **Le Soudan du Sud**

En Février 2012, le RASS a signé un mémorandum d'entente avec le ministère de la sécurité nationale du gouvernement de la République de la République du Soudan du Sud (GRSS). Sur la base de cet accord, le RASS apportera son soutien à la réforme du secteur de la sécurité et de la justice du nouvel Etat indépendant. Le RASS a également permis l'établissement d'un partenariat stratégique entre le gouvernement du Soudan du Sud et l'Union Africaine dans le domaine de la RSS, en commençant par le développement d'une politique de sécurité nationale.

• **Autre**

Les membres du RASS ont participé au processus d'élaboration du livre blanc de la défense et à la politique de sécurité nationale au **Soudan du Sud** (CPRD), les réformes de la police au **Kenya** (SRIC), au **Ghana** (ASDR), au **Nigéria** (CLEEN), le programme d'amélioration des performances du Ministère de la défense du **Ghana** (ASDR), fourni un appui en documentation lors de la revue de la défense en **Ouganda**, et participent actuellement à la mise en œuvre du projet de transformation de la défense et du développement du secteur de la sécurité au **Soudan du Sud** (CPRD).

En ce qui concerne les pays francophones, le RASS a organisé, avec l'appui financier de l'OIF, un séminaire d'experts francophones dans le domaine de la réforme du secteur de sécurité en mai 2009 à Lomé (**Togo**). Ce séminaire portait sur les spécificités des systèmes francophones de sécurité et de justice et ses travaux ont fait l'objet d'une publication. La tenue de ce séminaire a permis d'accueillir des experts francophones au sein du réseau. Grâce au soutien de l'OIF, le RASS a par ailleurs déployé ses experts dans le cadre de la mission d'évaluation post-conflit menée en **Côte d'Ivoire** par l'Union Africaine.

¹ Par le passé, le réseau était dirigé par un Comité de pilotage composé de 6 élus et de 10 membres cooptés, avec un président et un vice-président. Aujourd'hui, il est dirigé par un Comité exécutif de 12 membres, chargé de superviser les activités du secrétariat indépendant basé à Accra, au Ghana.

2. Le travail avec les Parlements nationaux

• En collaboration avec le Kings College de Londres et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées / DCAF, le RASS forme les membres des Commissions défense et sécurité du Parlement **libérien** (Chambre basse et Sénat) depuis mars 2006 (les rapports publiés sont disponibles sur les sites www.securityanddevelopment.org et www.africansecuritynetwork.org). Depuis avril 2006, l'ASDR (la branche ghanéenne du RASS et son siège administratif) conduit un programme de formation à l'intention des membres de la Commission défense et intérieur du parlement ghanéen sur financement du gouvernement britannique (rapport disponible sur www.africansecurity.org);

• En 2008, le RASS a lancé des programmes de renforcement de capacités similaires avec les Commissions défense et sécurité de plusieurs parlements d'Afrique de l'Ouest, notamment celui du **Mali** en juillet, et ceux du **Bénin** et du **Togo** en août. Ces ateliers ont été suivis d'un atelier régional sur «le contrôle parlementaire de la sécurité» qui s'est tenu en juin 2010 à l'Assemblée nationale du Burkina Faso, grâce au financement de l'OIF (cet atelier comprenait également une session de formation des fonctionnaires parlementaires). Un travail de renforcement des capacités des Commissions défense et sécurité des Parlements régionaux en RDC a également été mené dans le cadre du projet « Reddition de compte externe » financé par le DFID .

• **Afrique Australe** : La branche du RASS en Afrique australe, le Réseau de gestion de la sécurité et de la défense en Afrique australe (SADSEM), a élaboré une série de formations sur « le contrôle parlementaire de la défense et de la sécurité » en coopération avec les parlements nationaux de plusieurs pays de l'Afrique australe à savoir la RDC, le Malawi, la Namibie, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe ;

• En 2007 et 2008, l'ASDR et le SADSEM ont respectivement mené, pour le compte du DCAF, une « Etude d'évaluation des besoins et de faisabilité » des Commissions défense et sécurité des parlements de neuf pays de la CEDEAO et de 10 pays de la SADC ;

• Le DCAF et le RASS collaborent dans le cadre du « projet d'assistance au développement des Parlements (PADP) » destiné à renforcer les capacités des Commissions Défense et Sécurité des Parlements de la CEDEAO. Ce projet a démarré avec les assemblées nationales du Sénégal et du Burkina Faso, pays avec lesquels des protocoles d'accord ont été signés;

• L'Union inter-parlementaire (IPU) et le DCAF, avec le soutien d'universitaires et d'experts du RASS, ont récemment développé et publié le « Guide de la CEDEAO sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité », lancé lors d'un Atelier parlementaire régional de la CEDEAO les 28 et 29 novembre 2011 à Bamako au Mali.

3. Rayonnement de la RSS au niveau continental et régional:

Le RASS a établi un Protocole d'accord avec la Commission de l'Union africaine afin de lui apporter une assistance technique pour le développement de « la politique de l'UA en matière de Réforme du Secteur de la Sécurité ». Sur la base de ce mémorandum, le RASS a financé et mis à disposition une équipe composée d'un conseiller senior en RSS, d'un conseiller sur les questions de genre et de deux stagiaires qui ont pour mission d'assister et de renforcer les capacités de l'UA en matière de RSS. Ce Protocole d'accord a été suivi par la conclusion d'un accord tripartite entre la Commission de l'UA, les Nations-unies et le RASS, dans le cadre duquel il est convenu que le RASS apportera une assistance dans la mise en œuvre des politiques, de la formation et de l'évaluation des outils nécessaires à l'opérationnalisation du cadre politique de l'UA sur la RSS;

Avant la signature du Protocole d'accord:

- Le RASS a organisé un important atelier à l'Union africaine à Addis-Abeba en octobre 2007 sur la Stratégie africaine de réforme du secteur de la sécurité, qui a permis la formulation de recommandations complètes à l'intention de l'UA ;
- Le RASS a permis la tenue des Consultations régionales ONU-UA sur la RSS qui ont eu lieu à Addis-Abeba du 22 au 25 mars 2009, en mobilisant un financement canadien pour la tenue de la réunion et en fournissant des experts pour les discussions ;
- Le RASS a également fourni un certain nombre de notes de synthèse pour appuyer l'élaboration de la Politique de l'UA en matière de RSS, après avoir animé l'atelier de validation sur la RSS tenu du 9 au 11 décembre 2009 à l'UA, et examiné, en collaboration avec l'équipe de RSS des Nations-unies, la première version du cadre de Politique l'UA sur la RSS à Addis-Abeba du 17 à 19 mai 2010. Enfin, le RASS a financé un atelier tenu au Ghana du 11 au 13 octobre 2011 avec des collègues des équipes RSS de l'UA et de l'ONU pour finaliser le projet relatif à la politique de l'UA en matière de RSS;
- Le RASS a animé les « Consultations de la société civile » sur la version provisoire de la politique de l'UA sur la RSS, tenues à Abuja en novembre 2010, et soutenu la réunion d'experts des Etats membres de l'UA sur cette même version à Addis-Abeba en mai 2011 ;
- Le RASS travaille actuellement avec la **CEDEAO** pour développer la composante «gouvernance du secteur de sécurité» de la stratégie de prévention des conflits de la CEDEAO (ECPS), que plusieurs membres du RASS ont contribué à développer ;
- Le RASS a joué un rôle essentiel en coordonnant la réunion entre la Commission sur les services de sécurité et de renseignement en Afrique (CISSA) et les organisations de la société civile africaines le 24 mai au Cap ;
- Un nombre important des membres du RASS ont été intégrés dans le vivier d'experts en RSS des Nations-Unies.

4. Education en matière de sécurité et Cours des praticiens

Le RASS participe à la diffusion de cours et de séminaires de haut niveau sur la Gestion et la Gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique australe (SADSEM) et au Ghana (ASDR). La SADSEM a, par ailleurs, lancé un nouveau Master en Gestion de la défense et de la sécurité, basé à l'université Witwatersrand.

5. Recherche et Publication

Le RASS, ses membres et ses affiliés ont contribué à de nombreux travaux de recherche et publications sur le secteur de la sécurité en Afrique et ailleurs. A titre d'exemple, le RASS a récemment publié deux ouvrages: *Security Sector Reform Provisions in Peace Agreements* (University of Birmingham Press, 2009) et *Changing Intelligence Dynamics in Africa* (University of Birmingham Press, 2009). Les membres du RASS ont également contribué à la publication de l'OIF sur La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone ainsi qu'aux récentes publications du DCAF telles *Gouvernance du Secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest: Les défis à relever*, *Parliamentary Oversight of the Security Sector in West Africa: Opportunities and Challenges*, *Security Sector Transformation in Africa* (Lit. Verlag 2010); et *Security Sector Governance in Francophone West Africa: Realities and Opportunities* (Lit. Verlag 2011).